



## Délibération du comité syndical Séance du 26 février 2019

<b>SDE35</b>	
Village des collectivités 1 avenue de Tizé CS43603 35236 Thorigné-Fouillard	
-	
Nombre de délégués	
En exercice :	36
Présents :	22
Absents :	17
Quorum :	19
Votants :	22
Reçu en préfecture	15/03/2019
Publication	20/03/2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six février à onze heures, le Comité du SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35, dûment convoqué le dix-neuf février deux mille dix-neuf, s'est réuni au siège du Syndicat sous la présidence de Didier NOUYOU, Président.

Présents : Didier NOUYOU, Président, Christophe MARTINS-MARQUES, Jean-Claude BELINE, Loïc GODET, Daniel GUILLOTIN, et Jean-Luc DUPUY, Vice-présidents ; Michel BENEDETTI, Albert COMBY, André DAVY, Olivier DEHAESE, Jean-Pierre DELAUNAY, Valérie DESTRUHAUT, Michel JEULAND, André LATREILLE, Robert MONNIER, Jean-Luc MORLAIS, Jacques POUPART et Daniel TANCEREL, délégués titulaires.

Jacques BENARD, André BRIZARD, Jean CARIO et Philippe LEBORGNE, délégués suppléants.

Absents ou excusés : Maurice BEAUGENDRE, Camille BONDU, Alain COSSONNIERE, André CROGUENNEC, Yvonnick DAVID, Didier DUPERRIN, Jean-Yves GOMMELET, Claude GUERIN, Gurval GUIGUEN, Jean-Yves INIZAN, Dominique KERJOUAN, Patrick LE GUYADER, Yannick NADESAN, Franck NOEL, Nadège NOISSETTE, Alain PAUL, Jacques RENAULT et Patrick SAULTIER, délégués titulaires.

Jean-Pierre CHANTREL, Xavier GERARD, Florian PINEL et Guy RIO, délégués suppléants.

Secrétaire de séance : Jean-Claude BELINE

Le Président déclare que le quorum est atteint, 22 membres sur les 36 membres en exercice étant présents, et que le Bureau peut valablement délibérer.

### Délibération n°20190226\_COM\_04 – Finances – Affectation du résultat 2018

Le Comité syndical, a entendu le compte administratif de l'exercice 2018, constatant que le compte administratif 2018, en accord avec le compte de gestion 2018, présente les résultats suivants :

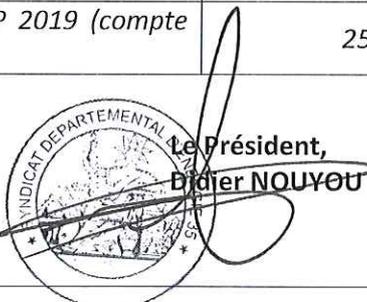
	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de l'exercice antérieur	Résultat à affecter
<b>Section de fonctionnement</b>	10 944 053,02 €	18 665 068,13 €	29 609 121,15 €
	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Solde des restes à réaliser	Besoin de financement pour 2019
<b>Section d'investissement</b>	252 179,02 €	14 278 881,46 €	14 026 702,44 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de cette section),

Après délibération, le Comité syndical, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>Affectation obligatoire au compte 1068 :</b> (couverture d'autofinancement et/ou exécution du virement prévu au BP)	14 026 702,44 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (compte 002)	15 582 418,71 €
<i>Pour mémoire : résultat d'investissement reporté au BP 2019 (compte 001)</i>	252 179,02 €

Pour extrait conforme

  
 Le Président,  
**Didier NOUYOU**